

DÉCISION DU MAIRE N° 2023/04/61

Objet : 61 - Signature d'un contrat de cession de droit de représentation dans le cadre des festivités du 14 juillet 2023

Le Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 10 juillet 2020 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu le souhait de la Ville d'organiser un concert / bal dans le cadre des festivités du 14 juillet.

Décide

- De donner son accord à la signature de contrats de cession de droit de représentation avec :
 - la SARL VB Productions - BP 70014 - 49520 COMBREE - pour un montant de 400 € TTC, dans le cadre du concert qui aura lieu le vendredi 14 juillet 2023.

Fait à Vire Normandie, le 13 avril 2023

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230504-61-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/05/2023

Publication : 04/05/2023

Décision du Maire n°2023/04/61 du 13 avril 2023



Le maire de Vire Normandie informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.